

AUTOMNE-HIVER 2025-2026

Arbitres et marqueurs recherchés!



+ Arbitres et marqueurs des ligues intra du PEPS

Les officiels (arbitres et marqueurs) des rencontres sont assurés par des étudiants et des non-étudiants formés et supervisés adéquatement. Nous embauchons plus de 100 officiels tous sports confondus chaque session. #faispartiedel'équipe

- Possibilité de faire plusieurs rencontres par soir
- Bonus d'ancienneté
- Formation rémunérée
- Bonne connaissance du sport et entrent
- Horaires flexibles

JE POSTULE

Échelle des salaires/rencontre (incluant le 4% de vacances)

		Arbitre	Marqueur
Basketball	(rencontre = 1,25 h)	31.35\$ / rencontre	22.20\$ / rencontre
Soccer	(rencontre = 1 h)	25.24\$ / rencontre	
Hockey-cosom	(rencontre = 1 h)	23.17\$ / rencontre	17,76\$ / rencontre
Volleyball	(4 sets = 1,5 h)	34.42\$ / rencontre	
Hockey sur glace*	(rencontre = 1,25 h)	45.42\$ / rencontre	22,84\$ / rencontre

- Heures à déclarer au hockey sur glace pour les parties arbitrées/marquées lors d'une même soirée :
- Une partie arbitrée ou marquée = 1.25h
- Deux parties arbitrées ou marquées consécutives = 2.75h
- Trois parties arbitrées ou marquées consécutives = 4h
- Quatre parties arbitrées ou marquées consécutives : 5.25h



Autres avantages :

- rabais sur votre inscription aux ligues*
 - rémunération à tous les 14 jours
 - protection de l'Université en cas d'accident de travail
 - réclamation de chômage selon les modalités de la Loi sur l'assurance-emploi
 - carte de membre inclus au PEPS (abonnement de base)
 - bonus selon l'ancienneté : 0,50 \$/h de plus à la deuxième année de services
1 \$/h de plus à la troisième année de services et plus
- L'expérience d'emploi est prise en compte pour attribuer le bonus d'ancienneté.

**Un minimum de parties par saison est demandé pour obtenir le rabais.*